

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

### Article 1 / Préambule

Le présent contrat a pour objet de mettre à disposition un ensemble de prestations (appelées dans le présent contrat « Ateliers Business »). Les inscriptions aux Ateliers Business, organisés par la CCI Portes de Normandie, impliquent l'adhésion pleine et entière du responsable de l'inscription et du participant aux présentes conditions générales de vente, sauf dérogation écrite et expresse de la CCI Portes de Normandie.

### Article 2 / Prestations

Le calendrier des Ateliers Business est évolutif tout au long de l'année. Les thématiques développées sont en lien direct avec la vie de l'entreprise (ex : évolutions réglementaires, techniques, développement commercial, gestion...). Le calendrier est disponible sur [portesenormandie.cci.fr](http://portesenormandie.cci.fr).

Le Client reconnaît que les ateliers proposés ne sont pas automatiquement reconnus en tant que formation professionnelle selon la réglementation en vigueur en France ou dans d'autres pays.

### Article 3 / Domiciliation

Pour l'exécution des présentes conditions générales de vente, chacune des parties est domiciliée en son siège social, ou au siège de l'établissement du Client.

### Article 4 / Droits et obligations de l'adhérent

Le Client s'engage à respecter les dispositions suivantes :

#### 4.1 / Inscription aux Ateliers Business

Toute inscription, pour être prise en compte, doit être passée par écrit ou communiquée par mail ou tout moyen technologique équivalent ou autre permettant de s'assurer de la preuve de l'accord contractuel.

L'acceptation de l'inscription par la CCI Portes de Normandie résulte de la confirmation qu'elle l'a bien reçue, en accepte les modalités et confirme les termes par courrier, courriel ou tout procédé équivalent. L'établissement et l'envoi de la facture suivront ladite acceptation dans les meilleurs délais. Sept jours avant le début de l'atelier, une convocation précisant la date, le lieu (avec un plan d'accès) et les horaires de l'atelier est adressée au participant par e-mail.

#### 4.2 / Accès au contenu

Lors de la participation aux ateliers, les documents remis sont soumis au droit de copyright. Le Client s'engage à ne pas les diffuser sans accord préalable expresse de l'auteur et de la CCI Portes de Normandie. La participation à un atelier permet de consulter les contenus transmis sous format numérique et de les imprimer pour son propre usage. Le Client est seul responsable de l'utilisation des données consultées.

#### 4.3 / Utilisation d'une plateforme collaborative

Une plateforme collaborative pourra être utilisée dans le cadre des ateliers afin d'en faciliter l'animation. Le participant à l'atelier se verra alors ouvrir le droit de participer aux échanges effectués sur ladite plateforme, et/ou de contribuer à ceux-ci, dans le respect des conditions générales.

#### 4.4 / Sanctions au non-respect des obligations par le Client

La CCI Portes de Normandie se réserve le droit d'exclure tout client qui n'aurait pas respecté les obligations

précitées, sans ouverture de droit à remboursement. En cas d'utilisation des documents non conforme aux présentes conditions générales de vente, la CCI Portes de Normandie pourra procéder à l'exclusion du client sans ouverture de droit à remboursement.

### Article 5 / Tarifs – Paiement

Les prix des Ateliers Business sont indiqués en Euro hors taxes. Ils sont à majorer de la TVA au taux en vigueur. La valeur des prestations est celle en vigueur au jour de la confirmation de l'inscription par le Client.

Tout atelier commencé est dû en entier. Les repas ne sont pas compris dans le prix de l'atelier.

Les factures émises par la CCI Portes de Normandie sont payables comptant et sans escompte, au plus tard à la date d'échéance figurant sur celles-ci, par chèque, virement bancaire ou postal. A défaut, des pénalités de retard seront facturées. Ces pénalités sont exigibles de plein droit, dès réception de l'avis informant le Client qu'elles ont été portées à son débit.

### Article 6 / Annulation – Rétractation – Réclamations

Toute demande d'annulation d'une inscription à l'initiative du participant ou du responsable de l'inscription doit être notifiée par écrit à la CCI Portes de Normandie, et parvenue au moins 7 jours calendaires avant le début de l'atelier. Après cette date, toute commande est réputée ferme et définitive.

Pour toute annulation d'inscription effectuée moins de 7 jours avant le début de la formation concernée ou en cas d'absence du participant inscrit, la CCI Portes de Normandie facturera à l'entreprise inscrite un dédit de 50 % du prix de l'atelier. Tout atelier commencé est dû en totalité.

Toutefois, lorsqu'un participant ne peut réellement pas assister à un atelier auquel il est inscrit, il peut être remplacé par un collaborateur de la même entreprise. Le nom et les coordonnées de ce nouveau participant doivent être confirmés par écrit à la CCI Portes de Normandie.

### Article 7 / Droits et obligations de la CCI

#### 7.1 / Continuité du service

La CCI Portes de Normandie s'engage à mettre en œuvre tous les moyens afin d'assurer les ateliers proposés. Cependant, elle ne pourra être tenue responsable d'une défaillance en cas de force majeure, ainsi que toute autre cause externe sur l'ensemble des prestations proposées. La force majeure, telle que jurisprudentielle définie, dégage la CCI Portes de Normandie de ses obligations.

La CCI Portes de Normandie se réserve le droit d'ajourner une session, au plus tard 7 jours calendaires avant le début de celle-ci, par suite de circonstances majeures ou si le nombre de participants prévu est jugé pédagogiquement insuffisant. Dans ce cas, elle s'engage à prévenir immédiatement chaque participant, par écrit, et à lui proposer une inscription prioritaire sur la prochaine session de l'atelier concerné.

La CCI Portes de Normandie se réserve par ailleurs la possibilité de faire évoluer le contenu ou de changer d'intervenant.

#### 7.2 / Responsabilité

La responsabilité de la CCI Portes de Normandie est

engagée uniquement sur les contenus produits par elle-même. Sont exclus de cette responsabilité les contenus acquis par droit de rediffusion, ainsi que ceux fournis par les tiers (experts, consultants, animateurs, clients contributeurs...). Les avis écrits ou verbaux donnés par ces tiers ne sauraient être regardés comme ayant valeur juridique et/ou valeur probante. La responsabilité de la CCI Portes de Normandie ne saurait être engagée pour tout dommage technique résultant de tout document numérique communiqué dans le cadre des ateliers.

### Article 8 / Propriété intellectuelle relative au contenu des documents fournis dans le cadre des Ateliers Business

Tout usage des contenus diffusés, sous quelle que forme que ce soit (papiers, visuels, numériques ou tout autre moyen) est soumis à autorisation expresse préalable de la CCI Portes de Normandie ainsi que des auteurs. L'utilisation du contenu à des fins commerciales, publicitaires ou de distribution, est soumise à autorisation préalable expresse de la CCI Portes de Normandie.

### Article 9 / Conditions financières

Les conditions financières sont fixées selon le barème en vigueur à la signature du bulletin d'inscription.

### Article 10 / Cession du contrat

En cas de cession de la personne morale souscriptrice, le contrat n'est pas transférable à l'acquéreur. Le Client s'engage à informer la CCI Portes de Normandie de toute cession ou cessation d'activité.

### Article 11 / Droit applicable – Litiges

Les parties conviennent que ce bulletin d'inscription est soumis au droit français. En cas de litige, les parties conviennent de rechercher préalablement une solution amiable avant l'engagement d'une procédure. A défaut de solution amiable, les tribunaux du ressort du siège social de la CCI Portes de Normandie seront les seuls compétents.

### Article 12 / Informatique et Libertés

Les informations à caractère personnel qui sont communiquées par le Client à la CCI Portes de Normandie en application et dans l'exécution des inscriptions pourront être communiquées aux partenaires contractuels de la CCI Portes de Normandie pour les besoins desdites inscriptions.

Conformément à la réglementation française qui est applicable à ces fichiers, le Client peut écrire à la CCI Portes de Normandie pour s'opposer à une telle communication des informations le concernant.

En application de la loi « informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, le Client dispose d'un droit d'accès, de modification, d'opposition et d'annulation des données personnelles le concernant et conservées par la CCI Portes de Normandie.

Le Client pourra exercer les droits susmentionnés en adressant sa demande (en indiquant adresse de courrier électronique, nom, prénom, adresse postale), par courrier postal à l'adresse suivante :

CCI Portes de Normandie,  
215, route de Paris - CS 80187 - 27001 Evreux cedex

## une initiative



**CCI PORTES DE NORMANDIE**

215, route de Paris - CS 80187 - 27001 Evreux Cedex - France  
T. 02 77 27 00 27 - F. 02 32 38 81 30 - [info-eure@normandie.cci.fr](mailto:info-eure@normandie.cci.fr)  
N° SIRET : 130 021 793 00018 - APE : 9411Z